

LIBERTY CLIC 55/70

Fiche de Pose et d'Entretien

I. POSE

A. Utilisation

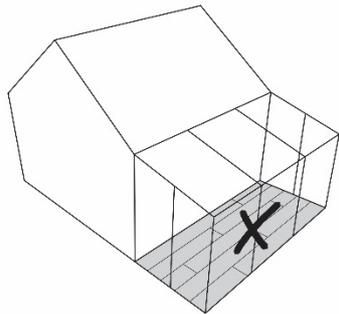
Revêtement de sol en PVC « LIBERTY CLIC » par emboîtement destiné à la pose libre avec collage localisé dans les locaux intérieurs neufs ou anciens. Il est doté d'un système de clipsage UNICLIC[®] (sur le grand côté) et Välinge - 5G (sur le petit côté).

Sous réserve du respect des conditions de mise en œuvre précisées ci-après, le revêtement LIBERTY Clic a été conçu pour être mis en œuvre dans les locaux intérieurs ci-dessous :

		LIBERTY CLIC 70	LIBERTY CLIC 55
Bâtiments d'habitation			
L3 & L4	Entrée avec ou sans accès direct sur l'extérieur	OUI	OUI
L5	Toute pièce avec accès sur l'extérieur	OUI	OUI
L6	Séjour, pièce ouvrant sur séjour par une baie libre	OUI	OUI
L9	Chambres sans accès sur l'extérieur	OUI	OUI
L10	Dégagement, circulation intérieur au logement	OUI	OUI
L12	Cuisine, buanderie, coin cuisine attenant à un séjour	OUI	OUI
L16 à L19	Hall d'entrée, zone d'entrée, coursives fermée avec ou sans accès sur extérieur	OUI	
L20	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) de moins de 25 logements	OUI	OUI
L21	Couloirs, escaliers et paliers d'étages (ou ascenseur) d'au moins 25 logements	OUI	
Locaux d'activités			
B2	Plateau recouvert avant cloisonnement, bureau paysager, bureau collectif	OUI	OUI
B3	Bureau individuel	OUI	OUI
B4	Salle de conférence, salle de réunion	OUI	OUI
B5	Bibliothèque	OUI	OUI
B9	Musée, salle d'exposition	OUI	
B10	Lieu de culte (hors zone d'accès et allée principale)	OUI	OUI
B19	Locaux d'informatique	OUI	OUI
Gares et aéroports			
T5	Salle d'attente	OUI	
T8	Agence commerciale	OUI	
Petits commerces			
M1	Petit commerce en rez-de-chaussée	OUI	
M2	Petits commerce en étage	OUI	OUI
M5	Café, Bar-tabac	OUI	
M8	Commerces d'alimentation générale < 300 m ²	OUI	
Grands Magasins			
M10	Rayons au rez-de-chaussée	OUI	
M12	Rayons en étage ou accessibles par galerie marchande	OUI	OUI
Grandes surfaces spécialisées			
M15	Rayons en étage ou accessibles par galerie marchande	OUI	
Restauration			
B20	Cafeteria, salle à manger	OUI	
M19	Salle de restauration	OUI	
V7	Bar et salle de restaurant	OUI	
Hôtellerie			
V9	Chambres, suites	OUI	OUI
V10	Sanitaires des chambres	OUI	OUI
Loisirs et Spectacles			
V24	Zones d'accès sur extérieur, hall, zone des guichets	OUI	
V25	Accès aux salles	OUI	OUI

Référence au e-cahier du CSTB n°3509 : Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux

Liste non exhaustive, consultez votre revendeur si votre utilisation ne figure pas dans le tableau

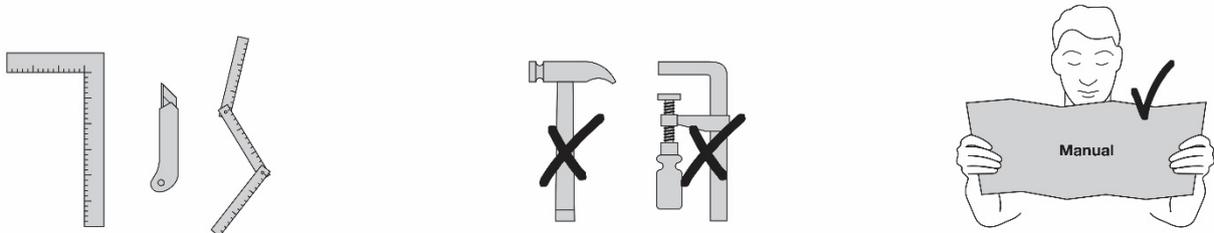


Le revêtement Liberty Clic n'est pas compatible avec une pose dans un mobil home, véranda ou un habitat de loisir léger (variations de température trop extrêmes).

B. Matériel nécessaire

Pour effectuer une mise en œuvre dans les meilleures conditions, nous préconisons l'outillage suivant :

- | | |
|-------------------------------|----------------------|
| • Cutter avec lame trapèze | • Tirant |
| • Mètre ruban | • Gants anti-coupure |
| • Règle et Equerre métallique | • Cale de réglage |
| • Maroufleur à main | |



C. Reconnaissance des supports

La reconnaissance des supports réalisée contradictoirement (voir formulaire en annexe 1) a pour objet de vérifier avant le début des travaux que les supports et les ouvrages annexes sont conformes aux règles de l'art et de définir les solutions constructives notamment en rénovation. Elle est réalisée conformément au NF DTU 53.2 §6.1.4.

Il appartient au concepteur de l'ouvrage de prendre en compte les délais de séchage des différentes natures de support, en prenant si besoin toutes les dispositions telles que le chauffage et la ventilation des locaux.

1. Liste des supports admis en neuf

Les supports admis sont ceux décrits dans la norme NF DTU 53.2 §5 « Revêtements de sol PVC collés » soit :

- les supports à base de liants hydrauliques ;
- les chapes fluides à base de ciment, faisant l'objet d'un Avis Technique ou DTA favorable en cours de validité pour le domaine d'emploi visé ;
- les planchers en bois ou panneaux à base de bois sur solivage, sur lambourdes, de doublage ou flottants ;
- les planchers chauffants exécutés.

La pose sur plancher rayonnant électrique (PRE) est exclue.

2. Liste des supports admis en rénovation

Les supports admis sont les suivants:

- supports revêtus d'un sol linoléum ou d'un sol souple vinyle sans envers mousse ou sous-couche associée (vinyles compacts homogènes ou hétérogènes) collés en plein ;
- supports revêtus de carrelage adhérent ;
- supports revêtus d'un sol coulé à base de résine de synthèse adhérent ;
- supports revêtus de dalles vinyles semi-flexibles ;
- supports à base de liant hydraulique après dépose de l'ancien revêtement et conservation de l'enduit de sol ;
- supports à base de bois après dépose de l'ancien revêtement ;
- anciens parquets collés adhérents ;
- anciens parquets cloués sur lambourdes ;
- anciennes peintures de sol adhérentes.

Les anciens revêtements de sol ci-contre sont exclus et devront être préalablement déposés : revêtements de sol textiles, vinyles ayant une couche acoustique, vinyles expansés à relief, linoléum avec mousse, caoutchouc avec ou sans mousse ou avec sous-couche associée.

Les anciens planchers bois ou parquets mis en œuvre sur vide sanitaire ou dallage et les parquets flottants sont également exclus.

3. Exigences relatives au support

Les exigences relatives aux supports sont celles décrites dans la norme NF DTU 53.2 §6.1 « Revêtements de sol PVC collés » précisés comme suit.

Dans le cas où une isolation acoustique est souhaitée, une sous-couche d'interposition acoustique peut être mise entre le support et le revêtement. Seules les sous-couches UDIREV sont préconisées, contactez votre revendeur pour plus d'informations.

a) Supports neufs en maçonnerie

Le support devra être propre, sec et plan, solide, à niveau, sans crevasses, sans contamination de graisse, d'huile ou de produit chimique et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La reconnaissance des supports sera réalisée conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.1.4 afin de contrôler :

- le taux d'humidité (test de la bombe à carbure) ;
- la présence de microfissures et fissures ;
- la cohésion de surface (test de la rayure) ;
- la porosité (test de la goutte d'eau) ;
- la planéité (à la règle de 2 m et au réglet de 0,20 m) ;
- la cure.

Tous ces points devront être conformes à la norme NF DTU 53.2 et au e-cahier du CSTB n°3634_V2 « Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs » ou à un Avis Technique selon le cas.

b) Supports neufs à base de bois

Le support devra être propre, plan, solide, à niveau, sans désaffleurer, sans ouverture de joints, sans contamination de graisse, d'huile ou de produit chimique et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La reconnaissance des supports sera réalisée conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.1.4 afin de contrôler :

- la planéité (à la règle de 2 m) ;
- les joints entre éléments ;
- l'arase.

Tous ces points devront être conformes à la norme NF P 63-203-1 (DTU 51.3) et au e-cahier du CSTB n°3634_V2 « Exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Travaux neufs ».

c) Supports en rénovation

Les travaux de réhabilitation sur support revêtu se feront après une étude préalable de la reconnaissance des supports conformément au e-cahier du CSTB n°3635_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation » en vigueur.

Tous les supports à réhabiliter devront être convenablement préparés afin de garantir des conditions de pose optimales du revêtement de sol. En particulier, le support devra être propre, sec et plan, solide, à niveau, sans crevasses, sans contamination de graisse, d'huile ou de produit chimique et soigneusement dépoussiéré (par aspiration).

La pose directe sera alors possible sans traitement des joints et des désaffleurements de l'ancien revêtement conservé, dans les limites indiquées au §5.

Lorsque l'étude de l'état du support préconisera l'utilisation d'enduits de sol intérieurs (avec son primaire associé), celui-ci devra bénéficier d'un certificat « Certifié CSTB Certified » visant l'application sur le support prévu.

L'installation sur plusieurs revêtements de sol collés par superposition est exclue. L'ensemble des revêtements sera déposé.

4. Préparation du support neuf

Les travaux préparatoires sont ceux décrits dans la norme NF DTU 53.2 §6.2 « Revêtements de sol PVC collés » ou à un Avis Technique (pour une chape fluide), complétés, modifiés ou précisés comme suit.

a) Supports neufs en maçonnerie

La pose directe sur le support est possible si les exigences relatives au support du §3.a sont respectées.

Dans le cas contraire, un enduit de sol et son primaire associé seront appliqués conformément au e-cahier du CSTB n°3634_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Travaux neufs ».

Les dispositions ci-dessous permettront d'assurer un bon comportement du support :

Préparation mécanique

Le support devra être débarrassé de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules et parfaitement dépoli.

Procéder à un ponçage ou grenailage en fonction de l'état du support.

Traitement des fissures :

Les fissures devront être traitées préalablement à la mise en œuvre :

- microfissures et fissures de largeur inférieure à 0,3 mm : un enduit de sol avec son primaire associé sera appliqué.
- fissures de largeur comprise entre 0,3 et 1 mm feront l'objet d'un repiquage conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.2.1.3.
- fissures d'ouvertures > 1 mm et/ou avec désaffleureur devra faire l'objet d'une étude pour vérifier la stabilité du support. Cette étude ne relève pas de la compétence de la Société UDIREV.

Traitement des joints de retrait et de construction :

Les joints de retrait et de construction seront traités conformément à la norme NF DTU 53.2 §6.2.1.5 lorsque ceux-ci ont une ouverture > 4 mm.

Traitement des joints de dilatation :

Les joints de dilatation seront traités par un couvre-joint de dilatation.

b) Supports neufs à base de bois

La pose directe sur le support est possible si les exigences relatives au support du §3.b sont respectées.

Dans le cas contraire, un enduit de sol et son primaire associé seront appliqués conformément au e-cahier du CSTB n°3634_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Travaux neufs ».

c) Plancher chauffant

Le revêtement peut être posé sur des planchers chauffants (conformément à la norme NF DTU 53.2 P1-1 §6.1.3.2 et §6.2.4) et sur plancher réversible à eau basse température si la température du sol ne dépasse pas 27°C.

Le chauffage par le sol devra être éteint 24h avant l'installation du revêtement.

5. Préparation du support en rénovation

Les travaux de réhabilitation des supports revêtus se feront conformément au e-cahier du CSTB n°3635_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol - Rénovation » en vigueur.

L'étude de l'état du support indiquera s'il faut conserver le sol existant avec des réparations localisées :

	Pose directe possible, si	Sinon réparation localisée :
Revêtement de sol résilient : <ul style="list-style-type: none"> • vinyles compacts (homogènes EN ISO 10581 et hétérogènes EN ISO 10582) • carreaux semi-flexibles à base de PVC (EN ISO 10595) 	<ul style="list-style-type: none"> • revêtement adhérent, non manquant et non abîmé • les désaffleurements sont ≤ 1 mm • les ouvertures de joints sont ≤ 2 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • collage des dalles non abîmées • rebouchage de la partie déposée et/ou des dalles manquantes avec un enduit de sol adapté (et son primaire associé) + ponçage et dépolvoisiérage par aspiration mécanique
<ul style="list-style-type: none"> • lessivage et rinçage de l'ensemble de la surface à réhabiliter 		
Ancien carrelage et pierre naturelle:	<ul style="list-style-type: none"> • revêtement adhérent, non manquant et non abîmé • les désaffleurements sont ≤ 1 mm • la profondeur des joints est ≤ 0 mm • les ouvertures de joint sont ≤ 4 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • application sur la partie concernée d'un enduit de nivellement adapté (et son primaire associé) + ponçage de l'enduit et dépolvoisiérage par aspiration
<ul style="list-style-type: none"> • brossage, décapage et rinçage de l'ensemble de la surface à réhabiliter 		
Sols en résine coulé :	<ul style="list-style-type: none"> • revêtement adhérent, non manquant et non abîmé • l'épaisseur du revêtement > 2 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • application sur la partie concernée d'un enduit de sol à base de résine époxydique bi-composant adapté (et son primaire associé).
<ul style="list-style-type: none"> • dépolvoisiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter. 		
Dalles vinyles amiantes	<ul style="list-style-type: none"> • revêtement adhérent, non manquant et non abîmé • les désaffleurements sont ≤ 1 mm • les ouvertures de joints sont ≤ 2 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • collage des dalles non abîmées • rebouchage de la partie déposée et/ou des dalles manquantes avec un enduit de sol adapté (et son primaire associé) et ponçage et dépolvoisiérage par aspiration mécanique
<ul style="list-style-type: none"> • dépolvoisiérage par aspiration, lessivage et rinçage de l'ensemble de la surface à réhabiliter. <p>Attention : le ponçage du support n'est pas autorisé</p> <p>Important : l'ensemble des interventions, la reconnaissance, la conservation ou la dépose totale ou partiel de l'ancien ouvrage devra être réalisé dans le strict respect de la réglementation en vigueur (décret 2012-639 sous-section 4) qui précise entre autres, les modalités selon lesquelles la protection des travailleurs contre les risques d'exposition à l'inhalation des poussières d'amiante est assurée. Ce type de revêtement sera revêtu après avoir strictement respecté la réglementation en vigueur (décret 2006-761 du 30/06/2006).</p>		
Peintures de sol	<ul style="list-style-type: none"> • peinture adhérente, non manquante, non écaillée et non cloquée 	<ul style="list-style-type: none"> • application sur la partie concernée d'un primaire adapté.
Ancien support à base de liant hydraulique	<p>Après dépose du revêtement existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élimination des résidus, des sillons de colle et de l'ancien enduit de sol non adhérent • la remise en conformité de la planéité du support • la présence de fissures ≤ 1 mm 	<ul style="list-style-type: none"> • rebouchage de l'enduit de sol abîmé ou mal adhérent avec un enduit de sol adapté (et son primaire associé) + ponçage et dépolvoisiérage par aspiration mécanique
<ul style="list-style-type: none"> • dépolvoisiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter et si nécessaire application d'un primaire d'accrochage pour rendre le support hors poussière. 		
Ancien support à base de bois :	<ul style="list-style-type: none"> • planchers en bois ou panneaux à base de bois (selon DTU 51.3) • anciens parquets collés (selon NF DTU 51.2) • anciens parquets à lames clouées (selon NF DTU 51.1) après mise en œuvre d'un enduit de sol bénéficiant d'un certificat CERTIFIE CSTB CERTIFIED valide 	<ul style="list-style-type: none"> • ponçage léger et dépolvoisiérage par aspiration • application sur la partie concernée d'un enduit de nivellement adapté (et son primaire associé) + ponçage de l'enduit et dépolvoisiérage par aspiration
<ul style="list-style-type: none"> • dépolvoisiérage par aspiration sur l'ensemble de la surface à réhabiliter. <p>Le ponçage des traitements de surface (vernis, cires) n'est pas nécessaire.</p> <p>L'étude de l'état du support indiquera en particulier les dispositions à prendre pour maintenir l'aération de la sous face du plancher en procédant, le cas échéant, à des aménagements conformément au e-cahier du CSTB n°3635_V2 « CPT Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtement de sol – Rénovation » en vigueur.</p>		

Si l'étude montre que plus de 10% de la surface à recouvrir présente des défauts (revêtement manquant, non adhérent ou abîmé) dans un même local ; alors l'ensemble du revêtement sera déposé et le sol préparé conformément §4.

6. Dispositions relatives aux risques de remontée d'humidité

Si le revêtement de sol PVC est susceptible d'être exposé à des remontées d'humidité (cas d'un dallage sur terre-plein, ...), une des solutions ci-dessous est à prévoir en accord avec les Documents Particuliers du Marché (DPM) pour assurer la protection de l'ouvrage conformément à la norme NF DTU53.2 §6.1.3.1 :

- une chape désolidarisée (chape rapportée) assurant la fonction d'une barrière anticapillaire en-dessous et en périphérie avec une finition de surface lisse, fine et régulière (conformément à la norme NF DTU 26.2) ;
- la pose du revêtement sur une barrière adhérente pour sol sur support humide ou exposé à des reprises d'humidité (bénéficiant d'un Avis Technique favorable). Cette solution n'est envisageable que sur un dallage armé conforme à la norme NF P 11- 213 (DTU 13.3) ;
- un système de sous-couche d'interposition spécifique bénéficiant d'un Avis Technique favorable.

7. Produits associés

Les principaux produits associés donnés ci-dessous devront être utilisés conformément à leur étiquetage et la réglementation en vigueur. Les fiches techniques complètes sont disponibles à la demande.

L'utilisation d'autres produits associés reste possible après validation technique par le service technique de la société UDIREV.

	Désignation commerciale	Distributeur
Primaire	Enduitprène Noflam	Société MIPLACOL
	Primaprène	Société SADER
	Unidur N	Société MANG
	Cégéprim RN	Société CEGECOL
Enduit de sol	Miplasol Trafic 3	Société MIPLACOL
	Roxol Trafic 3	Société SADER
	Unimang 3	Société MANG
	Superplan RN	Société CEGECOL
Colle PU bi-composants	PU 456	Société MIPLACOL
		Société SADER
		Société MANG
	Sol UR A+b	Société CEGECOL
Mastic de calfatage	Otoseal S51	Société OTTOCHEMIE

D. Préalablement à la pose

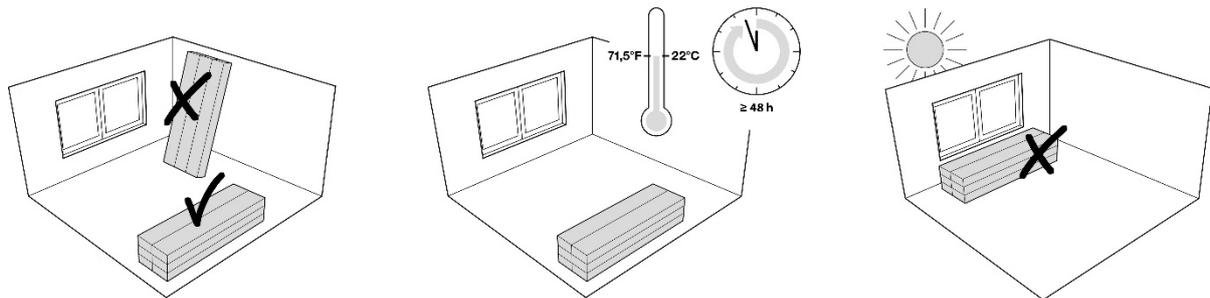
1. Réception du revêtement

Lors de la réception du revêtement, une vérification des références et numéros de lot sur l'emballage sera nécessaire pour s'assurer que le produit correspond au même lot.

2. Stockage du revêtement

Les boîtes seront entreposées horizontalement et fermées durant les 48 heures précédant la pose :

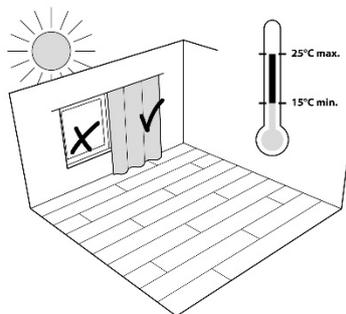
- dans un local clos, aéré et sécurisé,
- à une température ambiante comprise entre 15 et 25°C,
- à l'abri de l'humidité,
- sur une surface plane et propre.



3. Conditions de pose

Durant la mise en œuvre du revêtement, la température minimale sera :

- de +10°C et +25°C pour le support,
- entre +15°C et +25°C pour les conditions atmosphériques.



4. Disposition des dalles / lames

Il convient d'examiner la qualité du revêtement avant sa mise en œuvre afin d'exclure les dalles / lames présentant éventuellement un défaut d'ordre visuel et que la rainure et la languette sont exemptes de saleté et non abîmées. En cas de défauts, prévenir votre revendeur et ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

La pose se fera en mélangeant plusieurs boîtes d'un même lot pour éviter des écarts de coloris.

a) Calepinage

Sauf prescriptions particulières prévues dans les DPM (documents particuliers du marché), l'étude d'implantation des dalles/lames se fera de la façon suivante :

- les rangées de dalles/lames seront parallèles à la longueur du local à revêtir ou perpendiculaire au mur de la fenêtre principale.

- la longueur d'une dalle/lame ne peut être inférieure à 30 cm.
- les dalles/lames seront disposées à joints décalés.
- Si la 1^{ère} rangée commence avec une largeur de dalle/lame entière, les languettes présentes en périphérie seront enlevées.

L'alignement des joints pourra se faire de deux façons :

- joints décalés à répétition toutes les 2 ou 3 rangées en décalant la rangée suivante de 25 cm (3 largeur de lame) ;
- joints décalés perdus en utilisant la chute de la rangée précédente.

Dans tous les cas, la longueur minimale d'une dalle/lames ne pourra être inférieure à 30 cm.

b) Espace périphérique

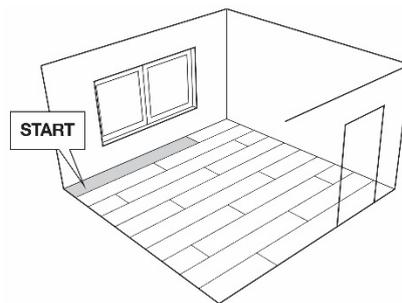
Le revêtement de sol devra être installé avec un jeu périphérique de 8 mm entre le bord du revêtement et le mur et autour des éléments fixes dans la pièce.

Pour les surfaces de taille supérieure à 100 m² et ayant une dimension supérieure à 10 m, un joint de fractionnement adapté de 8 mm devra être créé au milieu de la pièce.

E. Pose du revêtement

1. Principe de pose

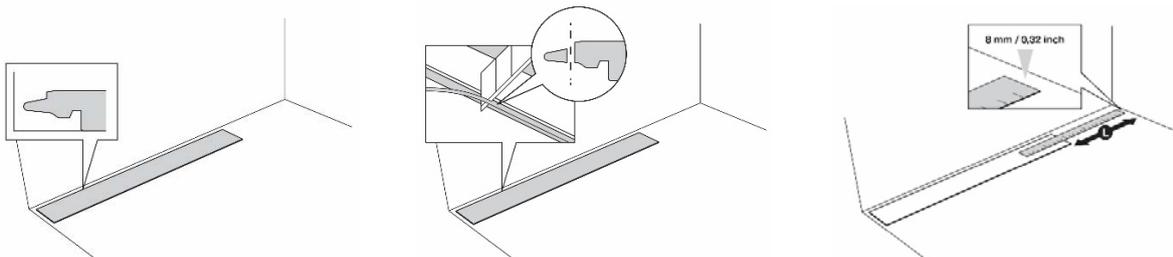
Le démarrage de la mise en œuvre se fera dans un des coins du local à revêtir (conformément au §4.a) en reculant par rapport à la 1^{ère} rangée.

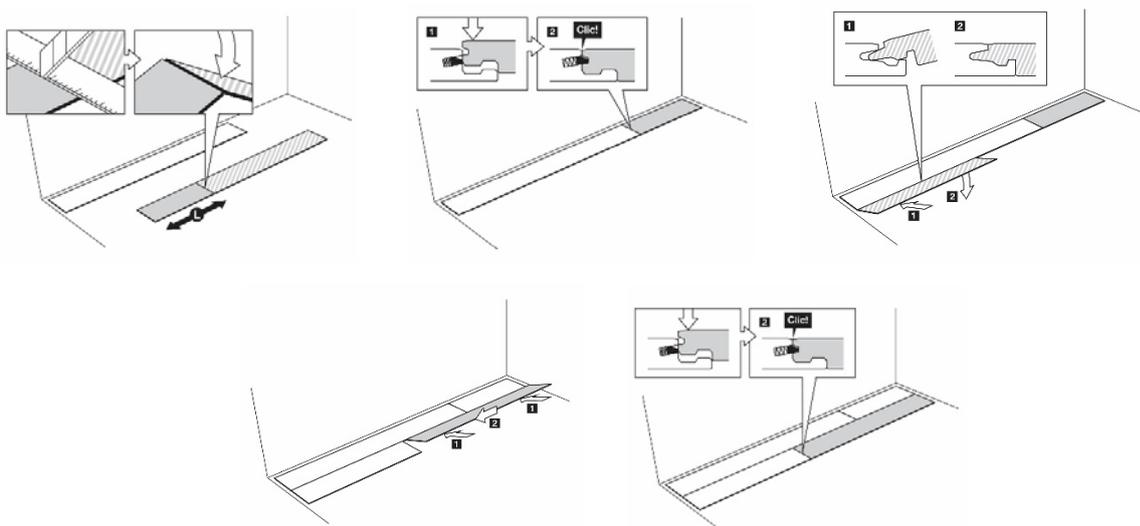


L'emboîtement des dalles/lames se fera par rotation angulaire à 25° en inclinant vers le bas sur le grand côté (à l'aide du tirant si besoin) et par pression verticale sur le petit côté (à l'aide du maroufleur à main si besoin).

La découpe d'une dalle/lame se fera par report (sans oublier le jeu périphérique) à l'aide d'un cutter à lame droite sécable de la façon suivante :

- tourner de 180° la dalle/lame à découper (couche d'usure au-dessus) et la placer juste en dessous de la dernière dalle/lame posée ;
- tracer une ligne repère par rapport à l'extrémité de la dernière dalle/lame ;
- faire un ou plusieurs passages avec le cutter sur la couche d'usure ;
- plier la dalle/lame pour la casser ;
- éliminer les bavures.





Les languettes devront toujours être enlevées lorsque la dalle/lame arrivera en périphérie.

Dans le cas de la pose dans les zones exposées à l'ensoleillement (derrière les baies vitrées ou sous les puits de lumière), les lames devront être collées avec une colle PU bi-composants.

L'application sera réalisée par simple encollage à la spatule A2. Le grammage et le temps de gommage sont ceux définis par le fabricant de la colle.

2. Traitement des points singuliers

Lorsqu'une rangée est bloquée par des tuyaux ou points singuliers (type chambranles de porte), il est impératif de veiller à une dilatation périphérique de 8 mm

a) *Traitement des rives*

Après avoir enlevé les cales et afin de parfaire la finition du revêtement ayant été préalablement découpé au droit des rives, une plinthe rapportée (en bois ou en PVC) pourra recouvrir par légère pression le jeu périphérique :

- sans traitement particulier (pour les locaux E1).
- avec calfatage du jeu périphérique avec le mastic Ottoseal S51 (pour les locaux E2).

En rénovation si les plinthes existantes n'ont pas été déposées, un quart de rond sera mis en appui sur celles-ci et le revêtement.

Important : Ne jamais fixer les baguettes ou les profilés sur le revêtement pour ne pas empêcher sa dilatation.

b) *Raccordement aux seuils et revêtements adjacents*

Le raccordement aux seuils et revêtement adjacents sera assuré par la mise en place d'une barre de seuil adaptée par recouvrement.

Dans le cas d'une mise en œuvre sur dalles vinyles amiantées, aucun percement ne pourra être envisagé, une barre de seuil adhésif ou à fixation invisible sera utilisée.

c) *Pénétrations et pied d'huisseries*

Autour des pénétrations (ex : passage de tuyauteries) et pieds d'huisseries, le revêtement sera découpé et le jeu sera protégé avec des caches adaptés ou calfaté avec le mastic OTTOSEAL S51 afin de parfaire la finition.

F. Mise en service / Circulation

L'ouvrage sera livré en prenant en compte qu'il pourra être ouvert au trafic dès achèvement des travaux (pas de délai de mise en service).

Dans le cas où un collage localisé du revêtement aura été réalisé, la mise en service a lieu 48 heures après l'achèvement des travaux pour un trafic piédestre normal et 72 h après l'achèvement des travaux pour l'agencement du mobilier.

Une attention particulière sera faite lors de l'agencement du mobilier afin de ne pas endommager le revêtement (avec une protection adéquate).

Les limites de charges statiques et sollicitations du niveau P3 sont celles définies dans le e-cahier du CSTB n°3509 « Notice sur le classement UPEC et le Classement UPEC des locaux » en vigueur. L'utilisation de protection adaptée en matière plastique ou en feutre est recommandée.

La mise en place de tapis de sol sous les fauteuils à roulette est recommandée.

Important : Dans le cas d'un plancher chauffant ou réversible, la remise en chauffe s'effectuera au plus tôt 24h après l'installation et progressivement par tranche de 5°C sur 48h.

Les produits suivants sont à proscrire :

- l'utilisation d'éléments en caoutchouc noir (roulettes, piétements, tapis, ...) ; les antioxydants migrent d'une façon indélébile dans tous les revêtements de sol en PVC.
- les chaises dépourvues de roulettes Type W comme décrit dans la norme EN 1259.
- les produits chimiques à base de solvant ou de chlore (par exemple : cétone, acétone).
- les cires, vernis ou détergents à base d'huile.
- les tampons à récurer ou disques de monobrosse abrasifs (disque vert, brun ou noir).

G. Réparation

Dans le cadre d'une surveillance régulière, la détection d'une éventuelle anomalie sur une dalle/lame pourra faire l'objet d'une réparation localisée.

Une dalle/lame pourra être remplacée en la découpant en plusieurs parties en partant de son centre à l'aide du cutter à lame droite.

Après avoir enlevé l'ensemble de la dalle/lame abîmée, mettre en place une nouvelle dalle/lame en ayant au préalable enlevé les languettes de la nouvelle dalle/lame et encollé le support avec une colle PU bi-composants.

II. ENTRETIEN

Un entretien régulier adapté aux conditions d'usage est la meilleure façon de préserver la durabilité et la bonne conservation d'aspect du revêtement de sol LIBERTY CLIC et d'obtenir un niveau d'hygiène attendu.

Pour ce faire, il est nécessaire de veiller au respect des préconisations d'entretien ci-dessous.

Précautions d'usage :

- Ne jamais effectuer de décapage avec des disques abrasifs ou des procédés risquant de détériorer le traitement de surface (tels que disques noir, brun ou vert).
- Ne jamais utiliser certains produits, du fait de la protection de surface, qui peuvent provoquer une altération de la coloration indélébile au revêtement LIBERTY CLIC :
 - Produits javellisés purs (application possible si dilués à 10%),
 - Tous produits à base de pin des Landes,
 - Tous produits à base de solvants puissants (tel que l'acétone, ...),
 - Produits vitrificateurs et vernis (à ne pas confondre avec l'émulsion de restauration).

A. Aménagement des accès extérieurs

Afin de faciliter l'entretien, l'utilisation aux accès extérieurs des dispositifs combinés de grilles gratte-pieds et tapis essuie-pieds de dimensions appropriées limite le transfert des particules solides et abrasives (boue, gravillons) et de l'humidité dans les zones les plus exposées et sollicitées.

B. Entretien périodique

Les méthodes d'entretien mécanique et à grandes eaux (type auto-laveuse) seront proscrites.

Les flaques d'eau, les taches et les liquides renversés devront être essuyés dès que possible.

1. Produit d'entretien préconisé

Désignation commerciale	Distributeur	Utilisation
Nettoyant intensif R	Société Dr SCHUTZ	Décapant alcalin doux pour le nettoyage après la pose et le nettoyage de fond, avec effet solvant très efficace. Élimine les salissures résultant de la pose ainsi que les restes de cire, de produits d'entretien, de dispersions auto-lustrantes et de colle.
Nettoyant R1000		Nettoie et entretient en une seule opération. Constitue une pellicule satin mat et antistatique avec effet antidérapant. Convient pour les machines de nettoyage. Également conseillé pour le premier entretien de revêtements de sol n'ayant pas de pellicule à base de dispersion polymère ou ne pouvant en avoir.
Nettoyant PU		Nettoyant actif spécial pour le nettoyage après la pose et le nettoyage d'entretien de revêtements de sol élastiques et durs, à couche d'usure PU usinée. Excellent capteur de saleté, même en cas de restes gras. Ne lessive pas la surface et ne forme pas de pellicule grisâtre. Nettoyage ne laissant aucune traînée.

Liste non exhaustive, l'utilisation d'autres produits d'entretien reste possible après validation technique par le service technique de la société UDIREV.

2. Mode d'entretien

	Matériel utilisé	Produit d'entretien	Méthode d'entretien
Mise en service			
Nettoyage mécanique	  	Détergent alcalin <i>Nettoyant intensif R -></i> <i>Nettoyant R 1000 -></i>	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau + Après séchage, lustrage avec monobrosse (180 tr/min) et disque beige ou blanc
Entretien courant			
Nettoyage manuel	 	Détergent neutre <i>Nettoyant PU -></i>	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Lavage manuel avec balai à plat + Rinçage
Nettoyage mécanique	   	<i>Nettoyant PU -></i>	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau ou Nettoyage vapeur
Entretien périodique			
Nettoyage mécanique	  	Détergent alcalin <i>Nettoyant intensif R -></i> <i>Nettoyant R 1000 -></i>	Aspiration du sol sec + Balayage humide + Monobrosse (180 tr/min) avec disque rouge et récupération d'eau + Après séchage, lustrage avec monobrosse (180 tr/min) et disque beige ou blanc

Ce plan d'entretien sera à adapter en fonction du local et de son niveau de trafic.

Pictogrammes :



Matériel pour le balayage humide
Balai trapèze équipé de gaze antistatiques et/ou pré-imprégnées



Matériel pour le nettoyage manuel
Balai à franges coton ou gaze jetable en microfibre pour le balayage à sec



Matériel pour l'entretien mécanique
Monobrosse destinée au nettoyage, à la rénovation et à l'embellissement des sols



Matériel pour l'entretien à la vapeur
Respecter les préconisations du fabricant



Disque de nettoyage mécanique
Référence 3 M ou équivalent

3. Traitement des taches

Ne pas utiliser de tampon à récurer ou paille de fer pour enlever les taches récurrentes.

Toujours frotter avec un chiffon doux de l'extérieur de la tache vers l'intérieur.

Rouille

Appliquer un antirouille ou acide oxalique.
Rincer abondamment

Matières grasses alimentaires / Peintures / Stylo à bille / Stylo feutre / Graisse lourde (goudron)

Appliquer sur la tache un solvant pur (Essence C ou White spirit).
Frotter avec un chiffon doux.
Rincer abondamment.

Traces de caoutchouc / Traces de chaussures

Appliquer un détergent alcalin pour traces de chaussures (Dynatech Trophy).
Laisser agir 5 minutes.
Frotter avec un chiffon doux.

Chewing-gum / Gouttes de peinture

Utiliser une bombe de froid pour durcir le chewing-gum.
Retirer à l'aide d'une spatule en plastique.

Traces de colle

- Traces fraîches de colle acrylique (< 1 mois) :
Appliquer une solution à base d'eau additionnée de décapant.
Laisser agir 5 minutes.
Effectuer un nettoyage mécanique.
Rincer le sol.
- Traces de colles acryliques sèches (> 1 mois) :
Utiliser un solvant pur (Essence C ou White spirit).
Frotter avec un chiffon doux.
Rincer abondamment.
- Traces de colles solvants :
Utiliser des solvants agressifs sans trop insister sur les traces de colles résistantes.
Frotter avec un chiffon doux.
Rincer abondamment.

4. Protection

Le revêtement reçoit en usine un traitement de surface polyuréthane destiné à :

- faciliter l'entretien
- supprimer l'application d'une émulsion lors de la mise en service ;
- retarder l'application d'une émulsion lors de l'opération dite de restauration qui peut se dérouler quelques années après la mise en service si le revêtement de sol a été correctement entretenu.

Le revêtement LIBERTY CLIC doit être protégé contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles, objets à pied pointus ou autre objet lourd (conformément à la norme NF DTU 53.2 - annexe C). L'utilisation de protections en cuir, en feutre, en PVC ou en Polyéthylène est recommandée (celles en caoutchouc et les platines métalliques sont à exclure).

Rapport contradictoire de la reconnaissance des supports

Entreprise La date

Nom, référence et adresse du chantier

Localisation des contrôles (voir plan (s) à joindre)

Clos et couvert oui non, Température ambiante °C, Cloisons oui non,
Propreté des sols oui non.

Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définis dans la NF DTU 53.2 P1-1 Reconnaissance des supports.

Nombre de contrôles à effectuer : Minimum 1 pour les premiers 100 m² et 1 par multiple de 500 m² supplémentaire.

1) **Taux d'humidité du support** : Type d'appareil : Bombe au Carbone ou Sonde Hygrométrique

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

2) **Relevée des fissures** : Situation, Diagnostics, largeurs

Décisions

3) **Cohésion de surface** :

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

4) **Porosité** :

Résultats : Support normalement poreux Support très poreux Support fermé

5) **Planéité** : Nombre de contrôles (minimum cinq)

Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

6) **Cure** : Nature

7) **Escalier** : Volée n°... C NC. Volée n°... C NC. Volée n°... C NC. Volée n°... C NC.

Les contrôles ont été fait par l'entreprise représentée par Monsieur le

Les contrôles, constats et décisions ont été réalisés contradictoirement le avec et / ou :

Le maître d'ouvrage Monsieur Signature

L'architecte et/ou le maître d'œuvre Monsieur Signature

Éventuellement, le titulaire du lot support Monsieur Signature

Le rapport est à remettre en mains propres contre décharge ou à expédier en lettre recommandée avec AR aux : Architecte, Maître d'œuvre et au titulaire du lot support.

NOTE Légende : C = Conforme NC = Non conforme.